



RÉSEAU IMMIGRATION
FRANCPHONE
DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

APPEL D'OFFRES

Services professionnels pour

LA PRODUCTION DU PLAN D'ACTION 2015-2020

Saint-Jean de Terre-Neuve, le 11 février 2015

Le genre masculin est utilisé dans le présent document afin d'alléger le texte.

INTRODUCTION

La production du Plan d'action 2015-2020 du Réseau immigration francophone de Terre-Neuve-et-Labrador constitue l'objet de cet appel d'offres. Dans les pages qui suivent, nous décrivons l'organisme demandeur, le mandat du consultant recherché, les exigences et modalités ainsi que les exigences à respecter par le soumissionnaire dans la préparation de la proposition.

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Demandeur

La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) est un organisme sans but lucratif voué à la défense des droits et intérêts des communautés francophones et acadiennes de la province. Ses bureaux sont situés à Saint-Jean, Terre-Neuve-et-Labrador, siège du gouvernement provincial et des instances fédérales régionales auprès desquels elle intervient pour revendiquer les droits des francophones en situation minoritaire. La FFTNL a pour mission de promouvoir la francophonie de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que de faciliter son développement.

Le Réseau immigration francophone de Terre-Neuve-et-Labrador (RIF-TNL) a été créé par la FFTNL en 2010 pour poursuivre trois objectifs:

- Accroître le nombre de nouveaux arrivants d'expression française qui s'établissent à Terre-Neuve-et-Labrador;
- Favoriser l'accueil, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants dans la province, et plus spécifiquement au sein des communautés francophones et acadiennes;
- Accroître la capacité d'accueil et d'intégration des communautés francophones et acadiennes de Terre-Neuve-et-Labrador

Contexte

En vertu de l'Entente de contribution signée en avril 2014 avec Citoyenneté et Immigration Canada, la FFTNL est responsable de la logistique et de la coordination pour produire un plan d'action en immigration francophone, valable pour cinq ans.

En 2014, le RIF-TNL a adopté son premier plan d'action suite à un processus d'analyse de la documentation et consultation communautaire. Pour mener à bien ce travail, la FFTNL cherche à s'aligner avec les partenaires pour établir une suite d'actions stratégique.

DEVIS D'APPEL D'OFFRES –

2. MANDAT DU CONSULTANT

2.1 Objectifs et tâches

L'objectif est de consulter les partenaires du RIF-TNL afin de produire le Plan d'action quinquennal. Voici des éléments spécifiques à ce mandat :

- Analyse des axes d'action du RIF-TNL
 - Consultation avec la Coordinatrice
 - Mise en contexte
- Session de travail avec les membres du Comité aviseur et autres intervenants (**20 mars 2015** à Saint-Jean)
 - Présentation du document de travail
 - Animation de la rencontre et des débats
 - Liste des rôles et des responsabilités des partenaires
 - Échéancier des tâches et mise en œuvre
- Rédaction d'une ébauche du Plan d'action 2015-2020;
- Présentation du rapport lors d'une rencontre du comité aviseur pour approbation.

2.2 Spécifications :

- consulter la coordination et les membres du comité aviseur du RIF;
- produire un rapport préliminaire;
- présentation du Plan;
- produire la version finale du Plan d'action 2015-2020;
- ressources financières disponibles: 14 000 \$ (TVH incluse) fait sous différents versements.

3. EXIGENCES ET MODALITÉS

Les exigences et modalités s'appliquent au présent appel d'offres. Le fait de présenter une proposition en réponse à la présente demande constitue l'acceptation des exigences et modalités.

3.1 Droit de modification

Le demandeur se réserve le droit de modifier l'appel ou d'ajouter des éléments à son contenu. Dans un tel cas, les soumissionnaires seront avisés.

3.2 Dépenses engagées

DEVIS D'APPEL D'OFFRES –

Le soumissionnaire est responsable d'assumer la totalité des dépenses pour la préparation et la soumission d'une proposition, incluant tous les frais de déplacement.

3.3 Évaluation des propositions

Les soumissions seront évaluées par un comité formé de représentants du demandeur. Ce dernier se réserve le droit d'accorder un contrat strictement en fonction des propositions soumises ou d'entamer d'autres négociations avec un ou d'autres consultants.

3.4 Rejet des propositions

Le comité d'évaluation se réserve le droit de rejeter toutes les propositions. La soumission du moins disant ne sera pas nécessairement retenue.

3.5 Acceptation et entente contractuelle

Le demandeur n'a aucune obligation envers un soumissionnaire avant qu'une entente de service écrite soit signée entre le demandeur et le consultant retenu.

3.6 Annulation de contrat

Certains motifs justifient une résiliation de contrat entre le demandeur et le consultant. Ces motifs peuvent être, notamment, les suivants :

- le consultant ne respecte pas une des exigences inhérentes au contrat ou aux spécifications ;
- le consultant n'est plus solvable ;
- le consultant a déclaré faillite.

4. PRÉPARATION DE LA PROPOSITION

La proposition doit contenir et démontrer les éléments suivants :

- coordonnées de l'entreprise soumissionnaire (adresses postale et électronique, numéros de téléphone et télécopieur) ;
- description de l'entreprise ;
- description du mandat et des tâches tels que compris par l'entreprise ;
- coût selon les tâches et échéanciers (prévoir les honoraires, les frais de déplacement incluant l'avion, l'hébergement et les per diem) ;
- modèle de consultation fait par le passé ;
- l'offre doit être rédigée en français.

5. DÉPÔT DE LA PROPOSITION

La date limite pour déposer une proposition est **mercredi le 25 février 2015 à 17h** (heure de Terre-Neuve). Les propositions doivent être envoyées soit par télécopieur (709-722-9655), soit par courrier électronique (immigration@fftnl.ca) au plus tard à la date mentionnée ci-dessus. La version originale doit être envoyée par la poste avec la mention « Confidentielle » à l'adresse suivante :

Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador
a/s Danielle Coombs, RIF-TNL
Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents
65, chemin Ridge, bureau 233
Saint-Jean, TNL
A1B 4P5

DEVIS D'APPEL D'OFFRES –